



## Compte-rendu de la convention 2021 de France Spectacles Aériens

Le 30 Novembre 2021

Cette convention revêtait cette année une importance particulière.

Tout d'abord elle faisait suite au vide de 2020 (aucun meeting aérien dans cette période, non plus que de convention FSA elle-même) en raison de la crise sanitaire.

Ensuite elle marquait la première présentation publique du nouvel arrêté régissant les manifestations aériennes. Le précédent datait de 1996.

Enfin, les manifestations aériennes ne faisant pas exception à l'aéro « bashing », il était temps de parler de vertu, de compensation aux rejets de CO2 et de préservation de la planète.

J'avais par ailleurs demandé aux représentants de « l'hélico 2022 » de participer à cette convention.

Rappelons que nous sommes partenaires de cette manifestation qui faute de se tenir en 2020, sera organisée les 14 et 15 mai prochain à Cholet et devrait regrouper plus de 100 machines à voilure tournante et 50.000 spectateurs.

On peut difficilement envisager l'organisation une manifestation d'une telle importance sans être membre de FSA.

La délégation constituée de Philippe Antoine, Bruno Beillouet et Patrick Gisle, en force donc, l'avait bien compris qui a activement participé à cette convention.

**La matinée du vendredi** était consacrée à la présentation des armées qui ont, chacune, rappelé les modalités de leurs participations aux manifestations aériennes.

L'Armée de l'Air et de l'Espace est la plus puissante dans le domaine. On en connaît évidemment la Patrouille de France et l'Equipe de Voltige de l'Armée de l'Air et de l'Espace. Il s'agit de moyens strictement dédiés au rayonnement de l'AAE. Mais elle dispose également de moyens qu'elle peut détacher au fil de la saison. Les voilures tournantes en font partie.

L'AAE a retenu notre invitation à « l'hélico 2022 » et envisage de mettre à notre disposition plusieurs moyens. On comprend cependant que des obligations opérationnelles puissent empêcher leur venue. Nous sommes cependant optimistes.

La Marine Nationale, probablement la plus « petite » des trois armées dans le domaine du spectacle aérien a, elle aussi, enregistré notre demande. Un Dauphin devrait être là. Nous avons, en outre, demandé la participation d'une Alouette 3, avant son retrait qui est annoncé pour bientôt. Nous avons bon espoir de la recevoir pour ce qui sera probablement sa dernière sortie publique.

Bien entendu, ici aussi, les obligations opérationnelles primeront.

Enfin, l'ALAT nous a confirmé une très forte participation, depuis les H120 de Dax jusqu'au NH90 Caiman, en passant par le Tigre et la Gazelle, sous réserve des derniers accords hiérarchiques.

En effet, et ceci est valable pour les trois armées, au-delà des accords de principe, ce sont les plus hautes autorités qui décident en dernier ressort (ici la ministre de la Défense).

En résumé, les rencontres « physiques » avec les représentants des armées ont été fructueuses et utiles.

**L'après midi du vendredi** proposait la présentation du fameux nouvel arrêté « manifestations aériennes » par la DGAC, une prise de parole, très attendue du nouveau Directeur Général de l'Aviation Civile, Damien Cazé, l'atelier « sécurité des vols en manifestation aérienne » accompagné de plusieurs interventions de pilotes présentateurs.

Je ne m'attarderai pas ici sur le nouvel arrêté, très technique, qui ne fait pas l'unanimité, notamment parce qu'il n'y pas été retenue l'idée d'une « *display autorisation* », pourtant soutenue par la plupart des acteurs des manifestations aériennes.

Retenons seulement qu'au-delà de son mérite d'exister, il s'accompagne d'un guide très clair et très illustré qui permettra à chacun de l'appréhender facilement

Damien Cazé le directeur général de l'Aviation Civile, avait donc fait le déplacement jusqu'à Lyon. Symboliquement, le message est fort. Il illustre l'intérêt que l'aviation civile porte à tout ce qui valorise l'image de l'aéronautique. Sa seule présence cautionne l'action de FSA et des quelques chevilles ouvrières (dont je suis) qui ne cessent depuis près de dix ans de défendre et promouvoir cette étrange activité qu'est le spectacle aérien.

Il a par ailleurs entendu nos réticences quant audit arrêté et s'est engagé à ce que nous nous revoyions d'ici un an pour discuter de ses évolutions.

Le dense atelier sécurité nous a permis de nous rappeler à quel point nous sommes tous perfectibles. Les très sérieuses démonstrations faites par Frédéric Akari (par ailleurs commandant de bord sur avions longs courriers) et présentateur du seul F86 Sabre en Europe) nous ont rappelé nos limites techniques ou personnelles.

J'ai, pour ma part, rappelé aux organisateurs la grande facilité d'utilisation et de mise en œuvre des hélicoptères, trop souvent marginalisés dans les manifestations aériennes.

**La journée du samedi** représentait la réunion plénière de FSA.

Je ne la détaillerai pas ici, tant elle a été dense.

Je retiendrai cependant l'excellente étude de la Chaire Pégase qui a dressé un très documenté diagnostic des meetings aériens mettant notamment en avant leur impact économique de plus de 470 millions d'Euros par an en France.

Mais qui montre également un début de désintéressement de certaines populations dont les jeunes chez qui le secteur semble « inaccessible » ainsi que la stigmatisation du secteur aérien dans son ensemble. Elle propose des pistes d'amélioration dont la communication au travers des réseaux sociaux (accessoirement, j'ai appris à cette occasion que facebook et instagram était totalement dépassés au profit de youtube, twitch et tiktok).

Il sera bon que nous nous inspirions de ces préconisations qui me semblent pouvoir être transposées assez aisément à notre filière.

Depuis les facteurs humains jusqu'à une excellente table ronde consacrée à l'implication des jeunes en passant par les questions environnementales et la volonté d'implication de la MALGH dans l'activité, toutes les facettes de celle-ci ont été abordées.

Sans les détailler, quelques mots concernant les apports de Time to Fly et de Odile ChereL, que nous connaissions dans ses fonctions précédentes, aujourd'hui conseillère chargée de la transition écologique de l'aviation civile.

Au travers de ces deux contributions on ne peut que conclure que s'il fallait démontrer l'absolue nécessité de décarboner nos activités, voilà qui est fait.

Au-delà du bilan, quelques pistes de compensations ont été étudiées.

Mais il faut noter qu'avant tout « rachat » de CO2 il y aura lieu de limiter autant que faire se peut les émissions. Dans le cas des meetings aériens, en limitant les transports privés, par exemple.

L'idée de « planter des arbres » à titre de compensation semble par ailleurs incomplète.

En résumé, à la lumière de ces constats et de ces préconisations, l'urgence d'agir apparaît très clairement, au-delà de toute tentative de « greenwashing ».

En marge de cette partie de la convention, j'ai proposé la création d'un fond qui serait abondé par les meetings aériens, à proportion des masses de CO2 émises.

Il permettrait de financer l'amélioration de l'isolation des maisons des tranches sociales les plus défavorisées.

On sait en effet à quel point le bâti ancien est terriblement polluant. La charge de son amélioration ne peut en aucun cas être portée par les plus démunis. Ils se trouvent donc dans un véritable cercle vicieux. (les tentatives d'aide de type « 1€ » n'ont pas été les plus efficaces.

Leur mise en œuvre a montré les limites du système, parfois les malversations de certains).

Cette action simple et facilement traçable a retenu l'attention de direction de FSA avec qui je travaillerai afin d'en étudier les aspects pratiques.

Notons qu'elle pourrait sans doute être généralisée à l'ensemble de notre filière.

Je ne manquerai pas de vous faire part de la suite de ce travail.

Pour conclure, cette convention FSA a fait ressortir la volonté commune de tous les acteurs, y compris les pouvoirs publics de s'inscrire au plus tôt dans des cercles vertueux effectifs et non dans de simples théories abstraites.

L'hélico 2022 sera sans doute l'occasion de montrer que nous sommes capables de nous adapter au nouveau paysage qui se dessine devant nous.

Gageons que nous saurons faire de même dans notre pratique traditionnelle.

Thierry Basset  
Président du GFH  
Président de la Commission des fédérations et associations non-  
professionnelles de l'UFH